

Grande Anse

Travaux

L'ancienne PMI se transforme en nouvel espace culturel

Social

Élection de mamie et papi bonheur

Sport

Petite-Île fête le sport !

Magazine d'information
n°2 / Octobre 2026

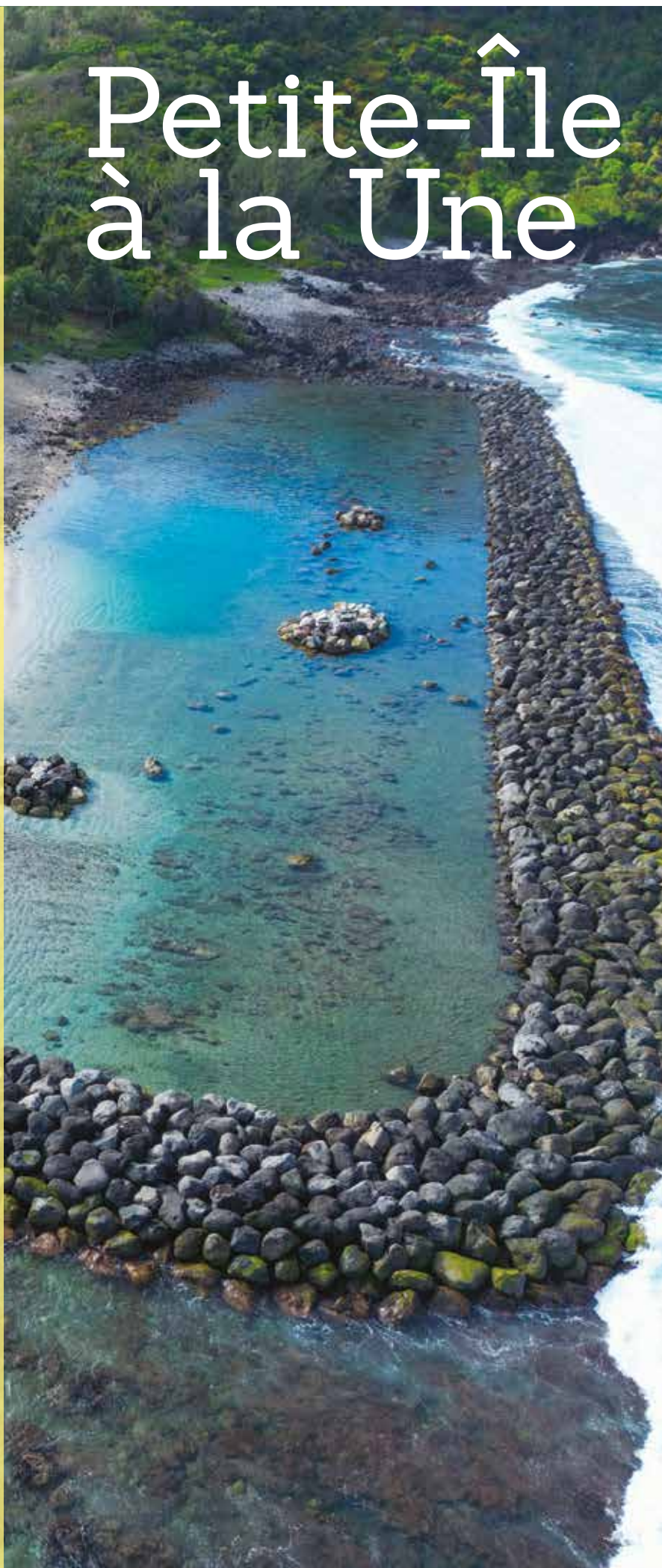
www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel

[petiteilevilleofficielle](#)



Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°2

Octobre 2026

3.Édito

4-6.Travaux

- Aménagement de la rue du Cratère et la rue du Calvaire
- L'ancienne PMI se transforme en nouvel espace culturel
- Retour en images sur les travaux

7.Social

- Élection de mamie et papi bonheur

8-11.Dossier

- Grande Anse

12-13.Jeunesse

- L'école Les Floralties, championne du monde du potager !
- École durable - École Les Alpinias

14-15.Économie

- Petite-Île prépare son Règlement Local de Publicité
- Convention de partenariat avec France Travail : les offres au plus près des Petite-Îlois !

16-17.Retour en images

18.Associations

- Nini et ses marmites
- Lé ti min du Relais

19.Environnement et développement durable

- Présentation d'arbres endémiques

20.Sport

- Petite-Île fête le sport !

21.Portrait

- Tobos Mathéo

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (Octobre/novembre/décembre)
- Fête de l'ail

Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Émilie, Martin Mélanie, Malet Ludovic

Photos et illustrations : Service Communication - Jean-Jacques Giordan

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : Imprimerie du Sud

Tirage : 6722 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.





J'ai le plaisir de vous retrouver dans ce nouveau numéro de Petite-Île à la Une. Il témoigne des projets que nous menons pour améliorer votre quotidien, mais aussi de l'énergie de celles et ceux qui font vivre notre commune.

Grande Anse occupe une place particulière dans ces pages, comme dans le cœur de nombreux Petite-Îlois. Après plusieurs années d'études et de travaux, la rénovation et l'extension du bassin de baignade marquent une étape majeure pour ce site emblématique. La baignade sera surveillée par des maîtres-nageurs sauveteurs et les aménagements Handiplage permettront aux personnes à mobilité réduite d'accéder au bassin. Nous voulons que chacun puisse profiter de Grande Anse dans de bonnes conditions d'accueil et de sécurité, tout en préservant la richesse de son environnement. Notre ambition pour le site ne s'arrête pas au bassin : la prochaine étape sera la réhabilitation de notre salle communale Le Poirvri, afin de lui redonner toute sa place dans la vie de Grande Anse.

Ce numéro présente également un projet qui me tient à cœur : la transformation de l'ancienne PMI en espace culturel. Ce bâtiment, qui fut autrefois la première mairie de Petite-Île, va retrouver une place centrale dans la vie communale. Il accueillera notamment une Micro-Folie : un musée numérique donnant accès aux œuvres de grandes institutions culturelles, ainsi qu'un espace de création équipé d'outils numériques. Pour une commune comme la nôtre, porter un tel projet est une véritable ambition. La culture ne doit pas être réservée aux grandes villes. Je souhaite que les enfants, les familles et tous les habitants puissent découvrir des œuvres, apprendre, créer et partager dans un lieu ouvert à tous, au cœur de Petite-Île.

Dans nos quartiers, les investissements se poursuivent également. Les travaux de la rue du Cratère et d'une partie de la rue du Calvaire permettront d'améliorer les réseaux, la gestion des eaux pluviales et la sécurité des déplacements. Derrière ces chantiers parfois contraignants, il y a un objectif

simple : rendre notre cadre de vie plus agréable et mieux adapté aux besoins des habitants.

Nos écoles sont une autre priorité. Je veux d'abord féliciter les élèves et l'équipe éducative de l'école Les Floralties pour leur titre de championne du monde du potager. À l'école Les Alpinias, le projet d'école durable permettra de créer davantage d'ombre, de végétaliser les espaces extérieurs et d'améliorer le confort des élèves face à la chaleur. Concernant l'école Les Vétivers, à Manapany-les-Hauts, les effectifs actualisés pour les prochaines années nous conduisent à adapter notre projet. Nous privilégierons une réhabilitation de l'établissement à la démolition-reconstruction initialement envisagée. C'est une décision de bon sens : répondre aux besoins réels des enfants et de l'école, tout en veillant à la bonne utilisation des deniers publics.

Je tiens aussi à adresser mes chaleureuses félicitations à Madame Daisy Toussaint, élue Mamie Bonheur, et à Monsieur Jean-Marie Naze, élu Papi Bonheur. À travers eux, je salue tous nos aînés, leur place essentielle dans nos familles et dans notre commune, ainsi que les liens qu'ils continuent de tisser entre les générations.

Enfin, je remercie les agents communaux, les associations, les bénévoles et nos partenaires pour leur engagement quotidien. C'est avec eux, et à votre écoute, que nous continuerons à faire avancer Petite-Île.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

04 Aménagement de la rue du Cratère et la rue du Calvaire

La rue du Cratère et une partie de la rue du Calvaire font l'objet d'un important programme de travaux. Sur près d'un kilomètre, l'opération ne concerne pas seulement la chaussée : réseaux d'eau et d'assainissement, eaux pluviales, déplacements, sécurité et cadre de vie sont au cœur de cet aménagement d'ensemble.



Situées à l'ouest du Centre-Ville, la rue du Cratère et la rue du Calvaire constituent des axes régulièrement empruntés par les habitants, notamment pour rejoindre le cimetière, accéder au point de vue du Piton Calvaire ou contourner le cœur de ville. Le secteur concerné représente environ 920 mètres, dont 730 mètres sur la rue du Cratère et 190 mètres sur la rue du Calvaire.

L'objectif des travaux est de traiter simultanément plusieurs problématiques afin d'améliorer durablement le fonctionnement de ces voies et le quotidien des riverains. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux pluviales afin de limiter les risques de ruissellement et d'inondation dans ce secteur résidentiel. Les travaux prévoient également le développement du réseau d'assainissement collectif, le renforcement de l'alimentation en eau potable et du dispositif de défense contre l'incendie ainsi que la sécurisation des réseaux électriques et de télécommunications.

La voirie sera également réaménagée. Sur l'ensemble du secteur, la chaussée recevra un revêtement en enrobé, choisi pour ses performances mécaniques et acoustiques adaptées aux contraintes de circulation les plus

fortes, notamment les futurs chantiers de construction et les périodes de campagne sucrière. La largeur minimale de la voie circulaire sera de 5,50 m.

Les aménagements prévus doivent permettre également de mieux sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes et d'améliorer le partage de la voie. Le programme prévoit notamment la possibilité de créer des cheminements piétons sécurisés ou des espaces partagés lorsque la largeur disponible ne permet pas la réalisation d'un trottoir.

Au-delà de la réfection de deux rues, il s'agit donc d'une intervention complète sur les infrastructures du quartier. Sous la chaussée comme en surface, les différents aménagements poursuivent un même objectif : rendre les déplacements plus sûrs, améliorer la gestion des réseaux et offrir un environnement plus fonctionnel et agréable aux habitants.

L'enveloppe prévisionnelle initiale consacrée aux travaux a été estimée à 2,6 millions € HT.



**Ce projet est financé par le Pacte
Département et Territoires 2024/2026**



**Le coût total des travaux est
de 2,6 million € HT.**



L'ancienne PMI se transforme en nouvel espace culturel

La Ville de Petite-Île a engagé des travaux de transformation de l'ancienne PMI, bâtiment historique situé rue Mahé de Labourdonnais, pour lui donner une nouvelle vocation. Le site accueillera notamment une Micro-Folie, dispositif culturel et numérique destiné à favoriser l'accès de tous à l'art, à la culture et aux nouvelles technologies.



Le bâtiment qui accueillera ce nouvel équipement occupe une place particulière dans l'histoire communale : avant d'abriter les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), il fut le premier site de la mairie. Sa réhabilitation permettra ainsi de préserver et de faire vivre ce patrimoine tout en l'adaptant à de nouveaux usages.

Au cœur du projet prendra place une Micro-Folie, concept porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette. Son élément central sera le musée numérique, donnant accès à plusieurs milliers d'œuvres issues de grandes institutions culturelles. Beaux-arts, architecture, sciences ou encore spectacle vivant pourront être découverts de manière interactive, en visite libre ou en mode conférencier. Une approche particulièrement adaptée aux scolaires et aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

Mais la Micro-Folie ne se limitera pas à un musée derrière des écrans. Le projet prévoit également des activités ludiques et pédagogiques ainsi que des équipements numériques. Un FabLab permettra notamment de s'initier à de nouvelles pratiques créatives grâce à différents

outils : ordinateurs et logiciels de création, imprimante 3D, découpe laser, tablette graphique ou encore équipements de fabrication numérique.

La réhabilitation permettra parallèlement d'aménager des espaces de travail pour les services municipaux et des espaces d'exposition, avec une attention portée à l'accessibilité, à la sécurité et à la fonctionnalité des locaux.

Le projet entre désormais dans une nouvelle phase. La consultation des entreprises, lancée à la mi-août 2026, s'est achever à la mi-septembre, avec une attribution des marchés envisagée en octobre ou novembre. La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois, auxquels s'ajoutera un mois de préparation. Leur montant des travaux est aujourd'hui estimé à plus de 1,5 million d'euros TTC. Les opérations de démolition sont actuellement en cours d'achèvement et la réception du lot consacré à la dépollution est en préparation.

À terme, ce nouvel équipement offrira aux Petite-Îlois un lieu où patrimoine, culture, création et numérique pourront se rencontrer au cœur de la ville.



Le coût prévisionnel des travaux est de 1,5 million € TTC.



Ce projet est financé par le Pacte Département et Territoires (PDT) 2024/2026 et par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025

Petite-Île en chantier

Travaux réalisés

Création d'un caniveau à grille
Rue du Gymnase



Travaux réalisés

Création d'une surclasseur
Chemin Piton des Goyaves



Travaux réalisés

Création d'un fil d'eau
Chemin Désiré



Travaux réalisés

Sécurisation d'un portail
École Les Floriales



Travaux réalisés

Travaux de peinture
Bibliothèque du Centre-Ville



Travaux réalisés

Travaux d'eaux pluviales
Rue Verger Hémery



Travaux réalisés

Travaux de mise en accessibilité
Mairie



Travaux réalisés

Travaux d'un réseau d'eaux pluviales
Rue Roussel Fontaine



Travaux réalisés

Sécurisation d'un réseau d'eaux pluviales
Rue du Piton



Travaux réalisés

Travaux d'enrobé
Parking devant la Mairie



Travaux réalisés

Travaux d'enrobé
Rue de la Source



Travaux réalisés

Travaux d'enrobé
Parking complexe sportif Norbert Gennepey



Élection de mamie et papi bonheur

La 3^{ème} édition du concours mamie et papi bonheur s'est déroulée le mardi 7 juillet dernier. Retour sur cet évènement convivial.



Ce concours est devenu « le » rendez-vous incontournable pour nos gramounes.

Bien plus qu'une simple élection, c'est l'occasion de valoriser nos seniors, leur personnalité et leur rôle essentiel au sein de leur famille et de la commune.

Cet évènement permet de créer des échanges intergénérationnels et de lutter contre l'isolement en favorisant les rencontres et la convivialité. Une occasion de plus de mettre à l'honneur nos aînés et leur permettre de partager un moment de joie, de rencontre et de complicité.

Tous les candidats ont pu défiler dans leurs plus belles tenues, placés sous le signe de l'élégance.

Après délibération, le jury a choisi les lauréats :

- Mamie bonheur : Madame Toussaint Daisy ;
- 1^{ère} dauphine : Madame Gédéas Marie Suzelle ;

- 2^{ème} dauphine : Madame Hoareau Edwige ;
- Papi bonheur : Monsieur Naze Jean Marie ;
- 1^{er} dauphin : Monsieur Payet Jean Marie ;
- 2^{ème} dauphin : Monsieur Fontaine Alix Marco.

Un grand bravo à tous les participants pour nous avoir fait vivre ce moment inoubliable.





Grande Anse

Grande Anse entre dans une nouvelle phase de son histoire avec l'extension et la rénovation de son bassin emblématique.

L'extension du bassin de baignade de Grande Anse

Créé en 1985 par la commune de Petite-Île pour offrir un espace de baignade sécurisé, le bassin est interdit au public depuis 2014 en raison de sa dégradation et des risques liés aux courants, la houle ou encore à la présence de requins.

En 2026, Grande Anse entre dans une ère nouvelle grâce à son bassin de baignade dans sa nouvelle version, étendue et rénovée.

Après neuf années d'études, le projet de bassin porté par la municipalité de Petite-Île, est livré fin octobre 2026. Il aura fallu environ 10 mois de travaux pour le matérialiser.

Grande Anse gagne ainsi en attractivité de loisirs et touristique.

Mais concrètement, qu'est-ce qui change ?

- La rénovation et l'extension du bassin, dont la surface passe de 3 500 à 6 400 m² ;
- Le renforcement des enrochements de protection ;
- La création d'une zone d'apprentissage de la natation de 650 m², destinée aux scolaires de la commune ;
- La construction d'un poste de surveillance et de secours ;
- L'aménagement d'un espace accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;

- La gestion des eaux pluviales en amont en privilégiant des alternatives à la canalisation du talweg. Il est ainsi proposé une déviation du talweg en amont vers d'autres caniveaux situés plus à l'ouest de l'anse, permettant une infiltration des eaux pluviales sur un linéaire plus important avant rejet en mer.

Le projet s'inscrit dans une démarche globale de préservation et de valorisation du milieu naturel tant terrestre que marin.

En redonnant vie à ce site emblématique, la commune affirme son engagement en faveur d'un territoire plus sûr, plus inclusif et plus durable.





Derrière le chantier du bassin de Grande Anse se trouve un travail de fond mené par une pluralité d'acteurs : ingénieurs, techniciens, entreprises spécialisées et services de l'État. Le projet mobilise des savoir-faire locaux et des compétences spécifiques, illustrant la capacité du territoire à porter des projets ambitieux tout en s'appuyant sur une expertise solide. Ensemble, ils contribuent à faire de ce projet un exemple d'équilibre entre aménagement, sécurité et respect de l'environnement.

Dès sa conception, le projet a intégré une exigence forte : prendre en compte la complexité et les défis environnementaux du milieu naturel. Les études ont permis d'identifier précisément les enjeux liés aux coraux, à la faune marine, à la dynamique côtière, mais également les enjeux de la biodiversité terrestre. Sur cette base, des mesures adaptées ont été définies selon le principe ERCA (éviter, réduire, compenser et accompagner) afin de limiter l'impact du chantier et de garantir un suivi rigoureux.

Concrètement, cela se traduit par des actions encadrées et suivies dans le temps :

- La transplantation des colonies coralliennes ;
- L'adaptation du calendrier

des travaux pour respecter les périodes sensibles de la faune marine, notamment la migration des baleines ;

- La surveillance continue du site par un coordonnateur environnemental indépendant et protocoles d'intervention validés par les autorités compétentes ;
- Le redimensionnement du bassin et le renforcement des enrochements permettent de mieux maîtriser les effets de la houle et des courants, contribuant à la fois à la sécurité des usagers et à la protection des écosystèmes.

Le coût du projet :

Un investissement prévisionnel de 7,5 millions d'euros, cofinancé par l'Europe, la Région Réunion, le ministère des Outre-mer et la Commune de Petite-Île.

Pour aller plus loin sur le site de Grande Anse :

Grande Anse sait regarder l'horizon. Le site global s'inscrit dans une vision à long terme qui dépasse la seule rénovation du bassin.

- Mise en place d'un plan de gestion sur 10 ans pour l'ensemble du site de Grande Anse (terrestre et maritime) ;
- D'autres aménagements du site en études pour améliorer son confort ainsi que l'accueil du public (stationnement, signalétique, histoire...).

L'objectif est de structurer durablement l'ensemble du site, en conciliant fréquentation, préservation des milieux naturels et qualité des usages.



Ce projet d'extension du bassin de baignade de Grande Anse est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage avec le fonds FEDER. L'extension du bassin de baignade de Grande Anse est financée par l'Etat à hauteur 1 928 343€. L'Etat s'engage à La Réunion avec le Fonds Exceptionnel d'Investissement.





L'école Les Floralties, championne du monde du potager !

De Petite-Île jusqu'au sommet du podium ! L'école maternelle Les Floralties a décroché en juin 2026 le titre de championne de la Coupe du monde du potager. Une distinction qui vient récompenser un projet pédagogique construit autour de la nature, de l'alimentation, de la biodiversité et surtout du plaisir d'apprendre autrement.



À l'école maternelle Les Floralties, le potager est devenu au fil du temps un véritable terrain d'expérimentation et de découvertes. Les enfants sèment, plantent, observent, entretiennent et récoltent, tout en découvrant le cycle des plantes et la richesse du vivant.

Pensé comme un jardin des cinq sens, cet espace permet aux petits jardiniers d'explorer la nature par la vue, le toucher, l'odorat, le goût et même l'ouïe. Les différents espaces de plantation accueillent de nombreuses cultures, mais également tout un petit monde que les enfants apprennent à observer et à protéger. Des hôtels à insectes ont notamment été installés pour favoriser cette découverte de la biodiversité.

Ce projet c'est aussi apprendre autrement car à l'école Les Floralties, le potager est aussi une salle de classe à ciel ouvert. On y compte, on trie, on observe les formes et les grandeurs, on expérimente et on suit l'évolution des plantations. Les végétaux deviennent également une source d'inspiration pour les créations artistiques des élèves : peinture, modelage, collage ou assemblage.

Le projet a même donné naissance à un kamishibai plurilingue, imaginé par l'ensemble des élèves

et racontant une histoire qui se déroule à Petite-Île.

Du jardin à l'assiette, il n'y a ensuite qu'un pas. Les récoltes permettent d'aborder l'alimentation et la lutte contre le gaspillage, mais aussi de passer en cuisine : assiettes végétariennes, tarte à l'oignon, gâteau aux carottes ou encore cookies à la patate douce ont ainsi été réalisés.

En juin, cette belle aventure a franchi les frontières de l'école. Championne de la Coupe du potager de La Réunion le 17 juin, l'école Les Floralties a ensuite été sacrée championne de France le 19 juin et a également remporté le prix thématique « Ça nous nourrit ». Quelques jours plus tard, le 24 juin, une nouvelle distinction est venue couronner ce parcours exceptionnel : l'école maternelle Les Floralties est devenue championne de la Coupe du monde du potager 2026.

Une formidable récompense pour les enfants et pour toutes celles et ceux qui font vivre ce projet partagé. Une chose est sûre : aux Floralties, on cultive des légumes... mais aussi la curiosité, la créativité et le plaisir d'apprendre.



École durable - École Les Alpinias

L'école Les Alpinias, un projet pour un cadre scolaire plus frais, plus vert, plus résilient et plus adapté aux enjeux climatiques de demain.



L'école Les Alpinias a été sélectionnée comme école pilote dans le cadre du programme « OMBREE pour le projet Pôle Énergie des Écoles (ÉCOLES DURABLES) », et a bénéficié de l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) afin de définir les besoins du projet avec les services communaux, les élus, les parents d'élèves et les enseignants.

Avec environ 350 élèves, l'établissement dispose aujourd'hui d'espaces extérieurs très minéralisés. Le projet vise à transformer progressivement ces espaces pour améliorer le confort thermique et créer un environnement plus favorable à la biodiversité et aux apprentissages.

Ce projet est actuellement en phase de consultation des entreprises et a pour objectifs de :

- Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux ;
- Désimperméabiliser et renaturer les espaces extérieurs avec des espèces endémiques et indigènes ;
- Améliorer le confort thermique de l'école ;
- Améliorer les conditions de travail, notamment sur les plans acoustique et visuel, grâce à l'isolation et aux brise-soleils ;
- Augmenter les espaces ombragés.

Le chantier sera adapté à la vie scolaire :

- Les interventions seront organisées en tenant compte de la présence des élèves ;
- Les vacances scolaires seront utilisées autant que possible pour les interventions les plus contraignantes ;
- Le phasage est établi afin de limiter les nuisances et les risques pour les usagers ;
- Les différentes étapes seront ajustées en concertation avec l'école.

L'opération comprend notamment les travaux de voirie et de réseaux divers, les ouvrages bâtis, le gros œuvre, la charpente, l'étanchéité, les aménagements paysagers et les équipements ludiques.

Les travaux débiteront en novembre 2026 en 5 phases :

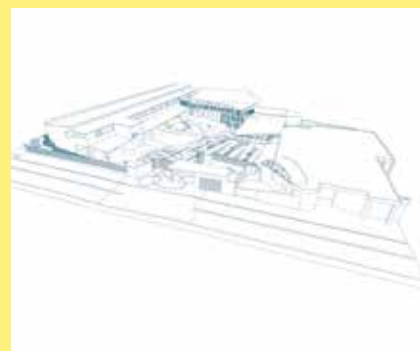
- **Phase 0 :** Préparation-installation de chantier (RDV avec école) ;
- **Phase 1 :** Démolition et aménagement cour, façade nord et escalier 3 ;
- **Phase 2 :** Travaux coursives RdC bât A et B et façade Nord ;
- **Phase 3 :** REZ-DE-CHAUSSÉE : réaménagement des sanitaires et divers ouvrages ;
- **Phase 4 :** Démolition, aménagement coursive réfectoire et clôture Nord.

Ces phases pourront être ajustées en concertation avec l'école.

Coût prévisionnel des travaux : 2 303 039,92€ HT.



Coût prévisionnel des travaux : 2 303 039,92 € HT.



Petite-Île prépare son Règlement Local de Publicité

Préserver les paysages et le cadre de vie tout en permettant aux activités économiques de rester visibles : c'est tout l'enjeu du futur Règlement Local de Publicité (RLP) de Petite-Île. La commune engage aujourd'hui son élaboration afin d'adapter les règles nationales aux caractéristiques et aux réalités du territoire.



Publicités, enseignes et préenseignes font partie du paysage quotidien. Leur implantation répond à une réglementation nationale, mais celle-ci peut être adaptée localement afin de mieux tenir compte des spécificités d'un territoire. C'est l'objectif du Règlement Local de Publicité, dont l'élaboration a été prescrite par le Conseil municipal le 18 décembre 2024. La démarche est menée avec l'accompagnement du bureau d'études Alkhos.

À travers ce futur règlement, Petite-Île souhaite trouver un équilibre entre la nécessaire visibilité des commerces et des activités économiques et la préservation de son identité paysagère. Le RLP permettra notamment de mieux maîtriser la densité des dispositifs publicitaires, d'harmoniser les préenseignes et de préserver les secteurs aujourd'hui peu concernés par la pression publicitaire, notamment les zones résidentielles et les Hauts. Une attention particulière sera également portée aux entrées de ville et aux principaux axes structurants, dont la RN2 et la RD31. La lutte contre la pollution visuelle et la maîtrise des dispositifs lumineux, notamment par des mesures d'extinction nocturne, figurent également parmi les objectifs poursuivis.

14-Économie

La démarche entre désormais dans une phase très concrète. À compter de septembre 2026, un diagnostic du territoire permettra d'établir un état des lieux de la publicité extérieure. Les publicités, enseignes et préenseignes présentes sur la commune feront notamment l'objet d'un recensement sur le terrain. Les orientations du futur règlement seront ensuite définies avant l'élaboration du projet en 2027. Son approbation est envisagée pour la fin de l'année 2027.

Cette réflexion se veut également participative. Habitants, acteurs économiques et professionnels seront associés à son élaboration. Une réunion publique est prévue en fin d'année 2026 pour présenter le diagnostic et les grandes orientations envisagées. Deux ateliers de concertation sont également programmés au cours de la démarche.

Un registre et un dossier de concertation sont mis à disposition afin de permettre à chacun de suivre l'avancement du projet et de formuler ses observations. Celles-ci peuvent également être adressées à publicite@petite-ile.re.



Convention de partenariat avec France Travail : les offres au plus près des Petite-Îlois !

Faciliter les démarches liées à l'emploi sans avoir systématiquement à se déplacer hors de la commune : c'est l'objectif du partenariat entre France Travail et la commune de Petite-Île. Information, orientation, ateliers et rencontres autour de l'emploi pourront être proposés au plus près des habitants.



Pour une personne en recherche d'emploi, accéder facilement à l'information et aux dispositifs d'accompagnement est essentiel. Pourtant, les déplacements ou les difficultés rencontrées avec les outils numériques peuvent parfois constituer un frein dans les démarches.

Le partenariat mis en place avec France Travail, validé par le Conseil municipal du 25 août 2026, vise à rapprocher certains de ces services aux Petite-Îlois. Les usagers pourront ainsi accéder plus facilement aux informations concernant les dispositifs existants, les démarches à effectuer et les opportunités d'emploi locales.

Cette initiative s'inscrit en parfaite adéquation avec les orientations de la loi sur le plein emploi et vise à renforcer la coopération entre France Travail et les collectivités membres du réseau pour l'emploi, consolidant ainsi leur engagement commun en faveur de l'inclusion et du soutien aux chercheurs d'emploi dans le territoire.

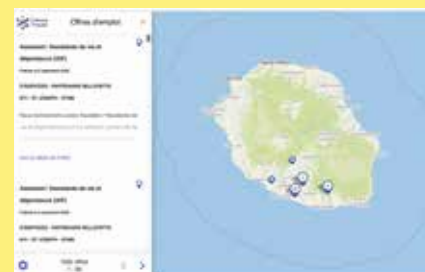
L'agence France Travail de Saint-Joseph et la Mairie de Petite-Île s'engagent à travailler conjointement pour garantir la réussite de ce partenariat et à veiller à ce que chaque usager puisse bénéficier d'un

accompagnement adapté et de qualité.

Cette présence de proximité ne se limitera pas à la mise à disposition d'informations. Des actions collectives pourront également être organisées sur le territoire : ateliers consacrés à la recherche d'emploi et à l'orientation professionnelle, découverte des métiers, rencontres autour des secteurs qui recrutent, sessions de job dating ou encore forums emploi. Ces rendez-vous favoriseront les échanges entre chercheurs d'emploi, professionnels de l'accompagnement et entreprises.

Le calendrier des rendez-vous consacrés à l'emploi ainsi que les opportunités locales pourront également être relayés sur le site de la ville afin que chacun puisse identifier plus facilement les offres, dispositifs ou rencontres susceptibles de l'intéresser.

En rapprochant l'information, l'accompagnement et les acteurs de l'emploi du lieu de vie des habitants, ce partenariat poursuit un objectif concret : simplifier les démarches, faciliter l'accès aux services et offrir de nouvelles occasions de rencontrer les professionnels et les entreprises qui recrutent.



Anniversaire de Madame Leveneur
Marie Jeannine - 102 ans



Mardi 30 juin
Spectacle "somin la foré"



Samedi 11 juillet

Lundi 13 juillet



Soirée des lauréats



Bal du 14 juillet
16-Retour en images

Festivités du 14 juillet



Mardi 14 juillet

Du 10 juillet au 28 août



Exposition "Quand le Niaouli
s'invite à La Réunion"

**Samedi 1^{er} et
dimanche 2 août**



Major esport/cardgames

Arrivée et départ du Tour
Cycliste de La Réunion



Vendredi 7 août

Vendredi 14 août



Sortie de la troisième jeunesse

Samedi 15 août



Party mix PLL

Grand prix cycliste



Dimanche 23 août

Karousel des contes



Mercredi 26 août

Du 31 août au 6 septembre



Illumination de la Mairie en rouge en soutien à l'association Héma 974 (sensibilisation au cancer du sang)

Mercredi 2 septembre



Anniversaire de Monsieur Joseph Henri Fontaine - 100 ans

Du 4 septembre au 23 octobre



Exposition "Variation sur 3 thèmes"

Illumination de la Mairie en jaune en soutien à la journée mondiale de prévention au suicide



Jeudi 10 septembre

Car courant d'air



Samedi 12 septembre

Journée du cheval



Dimanche 13 septembre

Du 7 au 13 septembre



Illumination de la Mairie en jaune en soutien à l'association SAF (Syndrome d'Alcoolisation Foétale)

Du 14 au 20 septembre



Illumination de la Mairie en vert en soutien à l'association AGM (Association Guerrier Mitochondrial)

Mardi 15 septembre



Mois du ker - Consultation cardiologique de proximité

Journée Européenne du Patrimoine et des associations



Dimanche 20 septembre

Mercredi 23 septembre



Atelier échosium

Mardi 29 septembre



Cérémonie de prise de commandement du Capitaine Olivier Ethève

Mercredi 30 septembre



Karousel des contes

Retour en images-17

Associations

Découvrez deux associations de la commune.



Nini et ses Marmites est une association qui a pour objectif de lutter contre l'isolement et de favoriser la socialisation des adultes sur le spectre de l'autisme (TSA) et des personnes neuroatypiques (HPI, TDAH).

À travers la cuisine, les activités artistiques et créatives, l'association souhaite permettre à chacun de partager ses passions et ses savoir-faire dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Elle souhaite également développer une démarche intergénérationnelle en associant les aînés autour de la transmission et du partage de savoir-faire, notamment en cuisine, couture, tricot ou dessin.

Actuellement en développement, l'association a pour projet de créer à terme un espace de rencontre, de partage et de créativité.

Contact

Présidente : Madame Dijoux Claude
Référente (secrétaire et trésorière) : Morel Virginie
Tél : 0692 05 51 66
Mail : ninietsesmarmites@gmail.com



LÉ TI MIN DU RELAIS

Créée en 2016, Lé Ti Min du Relais propose des activités artisanales, sportives et socioculturelles. L'association œuvre notamment à la transmission de savoir-faire traditionnels tels que le cannage, le rempaillage et la couture.

Le cannage, réalisé exclusivement en rotin naturel, demande patience, précision et minutie. Chaque meuble est restauré avec soin afin de lui donner une nouvelle vie.

Tout au long de l'année, l'association participe à des expositions, démonstrations et ateliers pour faire découvrir ces savoir-faire et partager son goût pour le travail artisanal.

Contact

Présidente : Madame Raffin Sandra
Tél : 0692 65 49 19
Mail : sandraraffin974@gmail.com

Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

BOIS DE JOLI CŒUR

Biologie : Le bois de joli cœur, dont le nom scientifique est *Pittosporum senecia*, fait partie de la famille des Pittosporacées. C'est un arbuste également connu sous le nom de bois de mangue ou de bois carotte. Cette plante se retrouve généralement dans les milieux humides en altitude à partir de 800 mètres. Elle possède également une variété qui pousse dans les bas de l'île.

Description : Cette plante endémique est assez répandue à La Réunion. Elle possède un feuillage dense et son écorce varie entre des tons blanc et gris. La variété, poussant dans les bas, possède des feuilles ovales aux bordures torsadées qui, lorsqu'on les écrase, dégagent un parfum de mangue verte. Ces fleurs abondantes poussent en bouquet verdâtre lorsqu'elles sont fermées et s'ouvrent en cinq pétales passant du vert au blanc formant une ombelle à l'extrémité de ses rameaux. Ses fruits possèdent une capsule orangée s'ouvrant à maturité sur une perle rouge éclatante composée de graines évoquant un cœur, lui donnant ainsi son nom.

Utilisation : Le bois de joli cœur convient pour construire des haies au vu de son feuillage dense. Elle est aussi utilisée traditionnellement pour lutter contre la fièvre, les problèmes de peaux, les rhumatismes et l'angine. Il est bon de rappeler qu'elle est très riche en saponosides ce qui pourrait nuire à la santé en usage excessif.

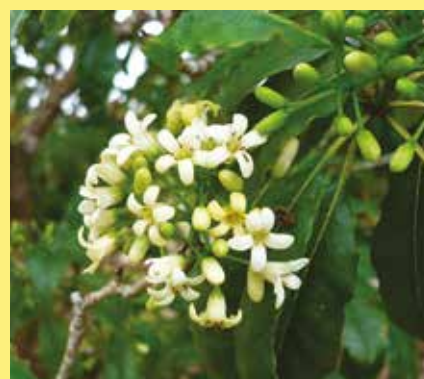


BOIS DE LOSTO

Biologie : *L'antirhea borbonica*, de son nom scientifique, est plus communément appelé bois de losto. Cette plante fait partie de la famille des Rubiacées. C'est une espèce endémique de La Réunion que l'on peut rencontrer à partir des 500 à 600 mètres d'altitude en zone mi-sèche et même en zone humide.

Description : Le bois de losto peut devenir un arbuste pouvant atteindre 10 mètres de hauteur. Cet arbuste a des fructifications importantes. Ces fruits sont petits, de couleur noirs et juteux. Le bois de losto possède une écorce lisse de couleur grise. Il a également des feuilles simples, nervurées, de forme et de taille assez variable, disposées par trois à chaque nœud. Les fleurs des individus mâles sont plus longues que celles des pieds femelles. Chez ces derniers, les stigmates des fleurs apparaissent à la gorge du tube, alors que les fleurs mâles possèdent des étamines à cet endroit.

Utilisation : Le bois de losto a beaucoup été exploité comme bois de charpente des cases créoles. Aujourd'hui, il est utilisé comme remède pour les douleurs de l'estomac. On prépare un mélange d'écorce de bois de losto et de branche de zambaville puis on le laisse bouillir quelques minutes. Cette tisane peut être consommée tout au long de la journée.



Bois de joli coeur



Bois de losto

Petite-Île fête le sport !

Une journée, deux rendez-vous et une même volonté : faire vivre le sport pour toutes et tous. Le 14 septembre, Petite-Île a organisé sa première Fête du Sport en réunissant 377 élèves de CM1 et CM2 autour d'une grande diversité de pratiques. La dynamique s'est poursuivie au stade régional Gaby-Folio avec la première Fête du Sport au Féminin, organisée par le CROS Réunion en partenariat avec la Ville. Une journée placée sous le signe de la découverte, du partage, de la santé et de l'égalité.



Dès 8 h 30, le gymnase de Petite-Île et ses équipements annexes ont pris des allures de grand terrain de jeu. Trois écoles ont été accueillies durant la matinée, puis deux autres l'après-midi, permettant aux 377 élèves des cinq écoles élémentaires de la commune de participer successivement aux différents ateliers proposés.

Pour cette première édition, l'objectif était simple : faire pratiquer, faire découvrir et donner envie de bouger. Les CM1 ont ainsi pu s'essayer au tennis de table, au judo, à la lutte, aux échecs, à la gymnastique ou encore participer à des activités autour du sport-santé. Les CM2 ont, quant à eux, évolué entre football, basket et tchoukball. Des questionnaires consacrés au sport complétaient également le programme. Organisés par rotations, les ateliers ont permis aux enfants de multiplier les expériences et de découvrir de nouvelles disciplines dans une ambiance à la fois ludique et collective.

Cette manifestation est également venue prolonger le travail conduit dans les écoles à travers le programme « sport à l'école ». Déployé dans les écoles de la ville, celui-ci permet déjà d'initier les élèves à différentes pratiques sportives. La Fête du sport a ainsi offert l'occasion de rassembler les enfants autour d'une rencontre inter-écoles, tout en élargissant leur horizon

à de nouvelles disciplines. Cette première édition de la Fête du sport de Petite-Île a bénéficié du soutien financier de la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Au-delà de la pratique, cette journée avait également pour ambition de transmettre les valeurs du sport : le respect, l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et le plaisir de partager une activité ensemble. Elle s'inscrit dans la dynamique initiée dans le prolongement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, avec l'objectif d'encourager une activité physique régulière, de valoriser la place du sport dans la société et de renforcer les liens sociaux.

La journée s'est poursuivie au stade régional Gaby-Folio avec la première Fête du Sport au Féminin, organisée par le CROS Réunion en partenariat avec la Ville. Ce second temps fort était ouvert aux femmes de tous âges, avec une attention particulière portée aux mères de famille.

Des écoliers aux sportives, cette journée nationale du sport du 14 septembre aura finalement fait vivre le sport dans toute sa diversité. Deux rendez-vous complémentaires réunis autour d'une même dynamique : faire du sport un espace de santé, d'épanouissement, de rencontre et d'égalité accessible à toutes et à tous.



Mathéo TOBOS : « Peu importe d'où l'on vient, il faut croire en ses rêves »

À seulement 20 ans, Mathéo TOBOS, originaire de Petite-Île, porte fièrement les couleurs de La Réunion. Mister Kréol 2026, Mister Teen Global Réunion 2026 et 2^{ème} dauphin de Mister Global Beauty International 2026, il revient sur un parcours marqué par le travail, les rencontres et une volonté constante de se dépasser.



Titulaire d'un Bac Professionnel Métiers de la Sécurité, Mathéo travaille aujourd'hui comme agent de sécurité. Passionné de sport, il a également effectué une année en STAPS afin d'approfondir ses connaissances dans ce domaine. Il s'est progressivement tourné vers le mannequinat et le monde de la mode, un univers dans lequel il souhaite aujourd'hui poursuivre son évolution.

Son aventure internationale au Brésil lui a permis de décrocher le titre de 2^{ème} dauphin de Mister Global Beauty International 2026. Il tient particulièrement à remercier le comité d'Océane Canian pour son soutien.

Au-delà des résultats, cette expérience lui a surtout permis de grandir. Il a appris à s'adapter à un nouvel environnement et à garder son calme face à des situations inédites. À la suite d'une visite dans un orphelinat, il a reçu l'écharpe de la « meilleure personne », une distinction qui l'a profondément

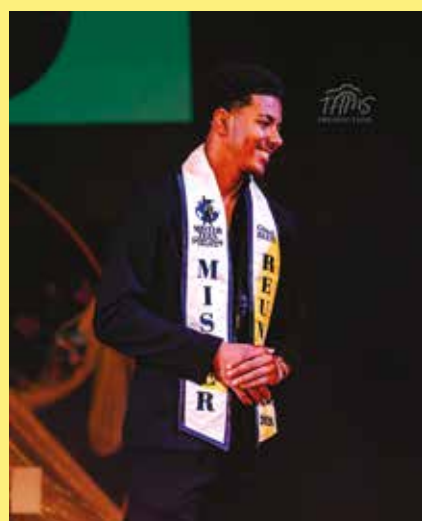
marqué et qui symbolise, à ses yeux, l'importance de l'humain, du partage et de la bienveillance.

Le soutien de sa famille et de ses amis a également occupé une place essentielle dans cette aventure qui lui a donné la force de continuer et de donner le meilleur de lui-même. Pour Mathéo, cette réussite est donc aussi celle de ses proches.

Son parcours est aujourd'hui guidé par des valeurs qui lui sont chères : la loyauté, la sincérité, le respect, la générosité et la famille. Il souhaite également profiter de sa visibilité pour transmettre un message, notamment autour de la confiance en soi et de la lutte contre le harcèlement. Pour lui, les critiques et le regard des autres ne doivent jamais empêcher quelqu'un de croire en ses rêves.

Fier de ses origines, Mathéo souhaite également adresser un message aux jeunes de Petite-Île et de La Réunion : « Peu importe d'où l'on vient, même d'une petite commune, on peut aller beaucoup plus loin que ce que l'on imagine. »

Pour l'avenir, son ambition est claire : vivre de sa passion pour la mode et le mannequinat, collaborer avec des marques, participer à de nouveaux projets et continuer à évoluer aussi bien à La Réunion qu'à l'international. Mais au-delà de la réussite personnelle, Mathéo souhaite utiliser son parcours pour inspirer les autres et leur donner envie de croire en eux.



Le groupe "Vivre-Ensemble, Traditions et Progrès".

Texte non parvenu dans le délai imparti.

Non respect du règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 mars 2026.

La liste "Petite-Île d'abord, nous sommes vous" n'a pas constitué de groupe dans le délai obligatoire d'un mois après l'approbation du règlement intérieur (conformément aux articles 29 et 31 du règlement intérieur, annexe à la délibération n°2026/2/10).

Planning prévisionnel des manifestations

Octobre :

Fête de l'ail :

Date : Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre

Lieu : Domaine du Relais

La course de l'ail, les foulées de la gousse d'ail, la randonnée de l'ail et la randonnée fast

Hiking :

Date : Dimanche 25 octobre

Lieu : Commune

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 31 octobre

Lieu : Verger Hémary

Novembre :

Dératisation collective :

Date : Mardi 3 novembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Cérémonie patriotique :

Date : Mercredi 11 novembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Marche contre le diabète :

Date : Vendredi 13 novembre

Lieu : Salle Le Poivrier

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 14 novembre

Lieu : Manapany Les Bas

Challenge sport :

Date : Dimanche 15 novembre

Lieu : Complexe sportif Norbert Gennepy

Concours Petite-Île s'illumine :

Date : Du 16 novembre au 4 décembre

Lieu : Commune

Cross du Vétiver :

Date : Dimanche 22 novembre

Lieu : Domaine du Relais

Festival du film court :

Date : Du 23 au 28 novembre

Lieu : Salle Le Fangourin

Décembre :

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 5 décembre

Lieu : Centre-Ville

Village de Noël :

Date : Du 6 au 13 décembre

Lieu : Place du Vieux Moulin

Illumination de la ville :

Date : Vendredi 11 décembre

Lieu : Centre-Ville

Voeux au monde associatif et aux talents :

Date : Samedi 12 décembre

Lieu : Gymnase

Voeux aux professionnels de la santé et de la sécurité et services :

Date : Lundi 14 décembre

Lieu : Parking des Salanganes

Voeux au monde éducatif :

Date : Mardi 15 décembre

Lieu : Parking des Salanganes

Voeux au monde économique :

Date : Mardi 15 décembre

Lieu : Parking des Salanganes

Festival lambians créole :

Date : Du samedi 19 au dimanche 20 décembre

Lieu : Domaine du Relais

Fête
de

AIL

Au Domaine
du Relais

Vente d'ail
à partir du
vendredi 23

Du
vendredi 23 au
dimanche 25 octobre
2026

Ville de Petite-île Officiel 
petiteilevilleofficielle 
Retrouvez le programme complet
sur www.petite-ile.re

